



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES
AGENDA PUBLIC
du préfet et des sous-préfets

Semaine 28

Cet agenda est transmis à titre purement indicatif.
Il est susceptible d'être modifié en fonction de l'actualité.

Niort, le 6 juillet 2018

Lundi 9 juillet 2018

16 h 30 : Mme Isabelle DAVID, préfet, préside la réception de départ de Mme Isabelle REBATTU, directrice de Cabinet.

Mardi 10 juillet 2018

10 h 00 : Mme Isabelle DAVID, préfet, préside le comité de direction (préfecture)
L'objectif de cette réunion bi-mensuelle est de favoriser la collaboration entre les différents services de la préfecture. Ce rendez-vous vise à favoriser les échanges, à partager l'actualité et à évoquer l'ensemble des dossiers et des sujets transversaux pour le territoire.

15 h 00 : M. Christophe BURBAUD, sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay, visite la commune de Saint-Laurs.

Mercredi 11 juillet 2018

15 h 00 : Mme Isabelle DAVID, préfet, visite l'entreprise LISI Aérospace (Parthenay).

Jeudi 12 juillet 2018

14 h 30 : Mme Isabelle DAVID, préfet, préside la réunion du Collège départemental du fond de développement de la vie associative (préfecture).

14 h 30 : M. Jean-Luc BROUILLOU, sous-préfet de Bressuire, participe au comité de pilotage (COPIL) Revitalisation centre-ville de Thouars.
Il s'agit d'une opération conventionnée avec l'État ayant pour but de remettre en valeur le centre-ville de Thouars.

14 h 45 : M. Christophe BURBAUD, sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay, visite la commune de Surin.

16 h 30 : M. Christophe BURBAUD, sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay, visite la commune de Cours.

18 h 30 : M. Christophe BURBAUD, sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay, participe à l'inauguration du nouveau parking et du restaurant « la terrasse de l'Autize » commune d'Ardin.
Les travaux ont consisté en l'aménagement d'un nouveau parking avec une boucle piétonne qui le relie directement à l'école primaire ainsi que la création d'un bar-restaurant sur des bâtiments existants.
Ces opérations ont bénéficié d'une aide de l'État au titre de la DETR pour un montant de 98 918 €.